

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

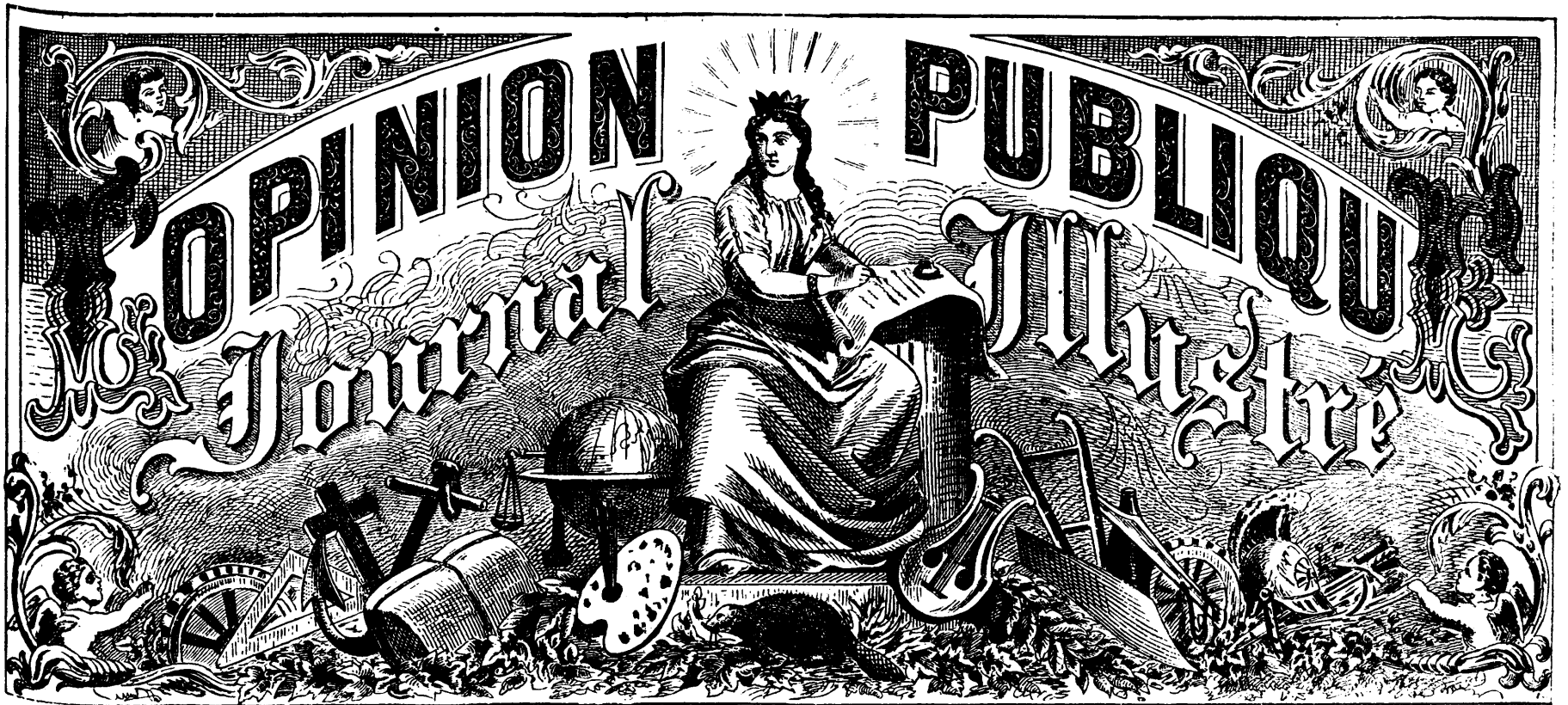
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. I.—No. 32.

MONTREAL, JEUDI, 11 AOUT, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS.



GRANDES CHUTES DE LA RIVIERE ST. JEAN, N. B.—D'après une photographie.—Voir page 251.

Nous prenons la liberté d'annoncer à messieurs les marchands qu'ils trouveront des avantages à annoncer maintenant dans notre journal. Ces avantages sont faciles à constater; dans tous les pays on reconnaît l'importance qu'il y a d'annoncer dans un journal illustré; malgré que le prix des annonces y soit beaucoup plus élevé que dans les autres journaux. Un journal illustré se conserve; il est là, sur la table, sans cesse exposé aux regards de tout le monde; une annonce, par conséquent, y est beaucoup plus vue que dans tout autre journal. Nous ne pouvons prendre d'ailleurs qu'un petit nombre d'annonces; ce qui est encore un grand avantage. Quant à notre circulation, elle est suffisamment connue maintenant pour que nous nous dispensions d'en parler.

Nous appelons l'attention de messieurs les marchands sur ces remarques et nous les prions de réfléchir s'ils ne devraient pas encourager une entreprise nationale en faisant une bonne affaire.

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 8 AOÛT, 1870.

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro la biographie de M. le juge Vallières, vu l'impossibilité de nous procurer son portrait.

L'ANGLETERRE A PARLÉ.

Le bruit du canon et de la mitrailleuse qui font parler les mers leur œuvre de sang et de carnage, l'émotion fébrile, l'intérêt frémissant et toujours grandissant avec lesquels nous voyons se développer toutes les péripéties du drame franco-prusse, — ne doivent pas nous faire perdre de vue des événements moins retentissants, il est vrai, mais qui ont pour nous une toute autre portée. Qu'on suive toutes les phases de la lutte gigantesque dont le Rhin est le théâtre et la suprématie militaire en Europe l'enjeu; qu'on devore, haletant, les dépêches mensongères des officines télégraphiques inspirées par la Prusse ou les Etats-Unis; qu'on massacre, au coin des rues, ces imbéciles de journalistes américains et anglo-canadiens qui croient et écrivent naïvement que la Prusse peut résister à la France et même la battre, toute seule à seule, comme si jamais la France avait pu succomber autrement que sous les coups de plusieurs grandes puissances coalisées; qu'on s'occupe, disons-nous, dans notre monde colonial, de ces grandes choses, de ces combats héroïques, fort bien! le spectacle est beau et digne; il peut et doit attirer tous les regards, soulever toutes les anxiétés nationales. Mais (il fait bon de s'en rappeler par le temps qui court) nous ne sommes pas en France ni dépendant des lois de ce fameux équilibre continental qui met l'Europe à feu et à sang tous les cinquante ans.

Revenons à nos affaires et voyons comment elles marchent depuis quelques jours. Pas n'est besoin de revenir au long sur les conséquences du dernier mouvement fénien. C'est de l'histoire de ce matin et tout le monde s'en rappelle encore. M. Campbell est en Angleterre pour sonder sérieusement, dit-on, les dispositions de la métropole à notre égard: quelques annexionnistes de peu de valeur et qui aiment la parade et le son des castagnettes, s'agitent et préchent la saine doctrine à de braves habitants qui montrent leur reconnaissance aux orateurs indépendants en criant: "Vive la Reine!" L'immense majorité, la presque totalité de la population attend la voix de là-bas. De temps à autre, des nouvelles désagréables, des notes tout-à-fait discordantes traversent l'océan sur ce fameux fil électrique auquel on fait dire tant de sottises depuis qu'il est au monde.

Un jour, les mille voix de la Presse annoncent, toujours sur la responsabilité d'un télégramme sous-marin, que l'Angleterre a, par l'organe de ses Lords, refusé de reconnaître les services des volontaires canadiens lors de la tentative des Fénians. Le lendemain, le gouvernement anglais avait cautionné pour nous un emprunt de cinq millions! Une autre fois, le gouvernement anglais fait chaleureusement remercier nos braves milices!

Comment voulez-vous qu'on vit clair là dedans? Et pendant tout ce temps-là, les troupes et les vieux canons s'embarquaient. Les indépendants et les annexionnistes, qui font semblant de ne pas marcher vers le même but, jubilaient et chantaient victoire tout haut—mais tout bas ils tempêtaient contre ce cautionnement et ces remerciements de Granville à Lindsay. Les Conservateurs entonnaient une hymne d'action de grâces en criant à leurs voisins que l'Angleterre nous garantissait cinq millions et que son gouvernement nous trouvait charmant d'avoir repoussé ces crétins de fénians—à part eux, des jurons fort

peu orthodoxes leur échappaient sur la perfidie ou la lâcheté d'Albion qui enlève ses fusils à pierre et ses canons de rebut et fait à frère Jonathan des concessions criminelles sur la question des pêcheries. Les discours prononcés à la Chambre des Lords à sa séance du 22 juillet, sur la motion Carnarvon, vont mettre fin à ce douloureux état de choses et à ces tiraillements qui menaçaient la santé des annexionnistes et des conservateurs. L'Angleterre a parlé, éloquentement et clairement parlé, par ses hommes d'Etat et ses hommes de gouvernement les plus autorisés et de tous les partis. Nous allons analyser succinctement les principaux discours de cette séance.

De celui de Lord Carnarvon, il y a peu de chose à dire, si ce n'est que le noble Pair a fait un magnifique éloge des volontaires canadiens et un éloquent plaidoyer en faveur du Canada, reprochant au gouvernement Gladstone, en termes amers, l'abandon de cette grande colonie, le retrait des troupes et de l'escadre destinée à la protection des pêcheries. Il y avait de l'exagération dans ces reproches, comme dans ceux des journaux conservateurs à la suite de la défaite des bandes d'Neil.—Nous devons ici ouvrir une parenthèse pour faire une exception en faveur de M. Gerin, du *Constitutionnel*, qui n'a pas donné dans les objurgations et a pris sur cette question une position aussi inflexible que logique, et auquel ce grand débat semble complètement donner raison.

La réponse du gouvernement anglais a été claire et catégorique. Lord Kimberley, le nouveau Secrétaire des colonies, a aussi traité la question d'abandon:

"Quand à la crainte qu'on a en Canada que le gouvernement soit sur le point d'abandonner la grande colonie, il est de peu d'importance, en autant que cela intéresse mon honorable ami, de répéter la déclaration si souvent faite "qu'il n'a pas telle intention."

"Je ne connais, en vérité, aucun homme d'Etat anglais qui ait exprimé de telles vues, et je serais surpris d'entendre quelqu'un dire que nous pouvons nous soustraire à l'obligation de défendre le Canada si le danger d'une guerre étrangère venait à le menacer. C'est une obligation que nous partageons avec tout l'Empire, et je suis tout-à-fait convaincu que n'importe quel gouvernement ne voudrait ni ne pourrait s'en dispenser.

Sur la question des pêcheries, Lord Kimberley n'a pas été moins explicite et l'Angleterre laissera assez de vaisseaux dans les eaux canadiennes pour assurer efficacement les droits des gouvernements anglais et canadien et ceux des pêcheurs.

Il est curieux d'entendre Lord Granville lui-même: "... Comme une accusation grave, tout-à-fait mal fondue, a été portée contre moi, je vais répéter ce que j'ai dit au commencement de cette année, lorsque la question fut longuement et pleinement débattue.

"Le premier de tous je déclarai que si l'étranger attaquait jamais nos colonies, toutes les forces de l'empire se ligueraient pour les protéger."

Lord Carnarvon a retiré de bonne grâce sa motion, qui ne pouvait être admise parce qu'elle n'était pas du tout parlementaire et qu'elle avait d'ailleurs obtenu le résultat recherché par son auteur: provoquer une profession de foi non-équivoque du gouvernement sur la question coloniale. Eu égard aux circonstances où elles se produisent, les déclarations du gouvernement anglais sont de la plus haute importance et de nature à rassurer les timides. Naturellement, il manquera encore quelque chose pour ceux qui veulent que l'Angleterre s'engage par écrit à nous laisser ses soldats. Mais après avoir lu attentivement ce grand débat, on reste étonné de la force du sentiment public en Angleterre en faveur du maintien des colonies; nous sommes encore convaincu, comme nous l'avons toujours été, que le cabinet actuel est contraire à cette politique et que les utilitaires qui le dominent poussaient à la séparation, mais que l'opinion générale est tellement prononcée pour la conservation de l'empire colonial que Gladstone et Kimberley ont été obligés de retraiter et de donner des promesses formelles d'amendement.

Tories, whigs et libéraux se sont donc entendus sur le principe; dans les détails, il y a quelque divergence d'opinion. Ainsi, Carnarvon voudrait ici un corps assez considérable de troupes anglaises; Kimberley et Granville sont d'avis que quelques régiments suffiront. L'état actuel de l'Europe, et la nécessité qui s'en suit de faire de grandes concentrations de troupes; le chiffre énorme des impôts payés par le contribuable anglais mis en regard de la taxation comparativement si légère qui pèse sur nous; les procès faits aux déguenillés fénians et les châtements sérieux qui ont suivi les condamnations; l'avortement si misérable de ces lâches bandits, qui peut raisonnablement faire croire à leur disparition complète et prochaine; voilà autant de faits qui, avouons le franchement, semblent expliquer et excuser la politique anglaise à notre égard, politique que nous avons peut-être à tort et trop précipitamment qualifiée d'étroitement mesquine.

J. A. MOUSSEAU.

LE DOCTEUR LARUE.

Le docteur Hubert LaRue, de Québec, publie en ce moment, dans le *Courrier du Canada*, des études remarquables sur les industries de Québec. On ne peut trop louer l'éminent écrivain de ses travaux et de ses efforts patriotiques pour promouvoir les intérêts de ses compatriotes. Il y a déjà plusieurs années que nous avons remarqué l'énergie de son patriotisme, l'éclat de son esprit et la solidité de son jugement.

Nous espérons pouvoir bientôt donner à nos lecteurs une analyse des savantes études de notre distingué compatriote.

CORRESPONDANCE.

Malbaie, août 1870.

Cette chère Malbaie! il faut que je la quitte.—Hélas! c'est bien triste! On y vit si bien à rien faire, à contempler la mer et les montagnes le jour, et les étoiles le soir. Je suis bien d'opinion que l'homme ne trouve le bonheur que dans le travail, et lorsque M. Chapleau chante avec tant d'apropos:

"C'est un péché que la paresse
Pour le bien de l'humaine espèce."

J'applaudis de tout cœur; mais avouons qu'un peu de paresse après beaucoup de travail fait du bien au corps et à l'esprit. Il en est qui trouvent que peu de travail et beaucoup de paresse vaut encore mieux, mais je suis certain que mes laborieux co-propriétaires ne me laisseraient pas proclamer un pareil principe dans *L'Opinion Publique*, et la plupart de nos lecteurs non plus.

Je connais un homme qui ne perd pas une minute pendant onze mois de l'année; il prend à peine le temps de manger et de dormir. Mais lorsque son mois de vacance est arrivé, il met le séquestre sur ses livres et même sur ses journaux; il va chez ses nombreux amis, de porte en porte, pour savoir les nouvelles ou bien il s'adresse à M. Prégen; ce qui revient au même.

M. Prégen est, on le sait, gardien de l'Institut-Canadien-Français; c'est à peu près le seul membre actif de cette florissante institution, le plus utile du moins. L'Institut de fait se compose de la salle de journaux et de M. Prégen; et lors même que M. Prégen viendrait à rester seul il faudrait encore laisser vivre l'Institut. Seulement il faudrait donner à notre éminent gardien un salaire plus élevé pour l'engager à se consacrer exclusivement au service des membres. D'ailleurs, ça coûterait moins cher que les journaux et ce serait aussi efficace.

M. Prégen a la bosse des nouvelles; c'est chez lui une spécialité, un don de la nature. Qu'on ait dix hommes comme lui dans la ville de Montréal, de Québec surtout, et la Presse devient inutile. Il ne faut pas croire que tous ceux qui entrent à l'Institut y vont pour les journaux; non, un grand nombre de gens pressés y entrent pour interroger M. Prégen: c'est plus court et c'est aussi intéressant. M. Prégen, qui a de l'esprit, sait donner aux nouvelles une couleur, un charme qu'on ne trouve pas toujours dans le *Nouveau Monde*.

Aussi, je crois sincèrement que M. Prégen a plus d'abonnés que la salle de lectures. Mais, va-t-on me dire, "votre M. Prégen est un danger pour l'Institut, une cause de ruine, ce sont autant d'abonnés qui ne paient pas?" La réflexion est sérieuse; le bureau de direction qui s'assemblera au mois de mai, 1871, à la veille de l'élection, fera-t-il bien d'y voir.

Mais je reviens à mon homme. Il prétend que la pensée qui l'encourage le plus à supporter la fatigue et les misères de l'existence pendant toute l'année, est celle de ce douzième mois de paresse et de jouissance. Le dernier jour de sa vacance est un jour critique pour lui; une lutte terrible a lieu dans son âme, il est tourmenté du désir de se suicider. Et pourtant le lendemain, lorsqu'il a le barnais sur le dos, il paraît heureux.

Cette année, il devint furieux, lorsqu'il apprit, à bord du bateau qui le conduisait à Rimouski, que la guerre était déclarée, il craignait d'être obligé de lire les journaux. J'ai appris qu'il se consolait, depuis ce temps-là, en disant qu'il ne se ferait rien de remarquable avant un mois.

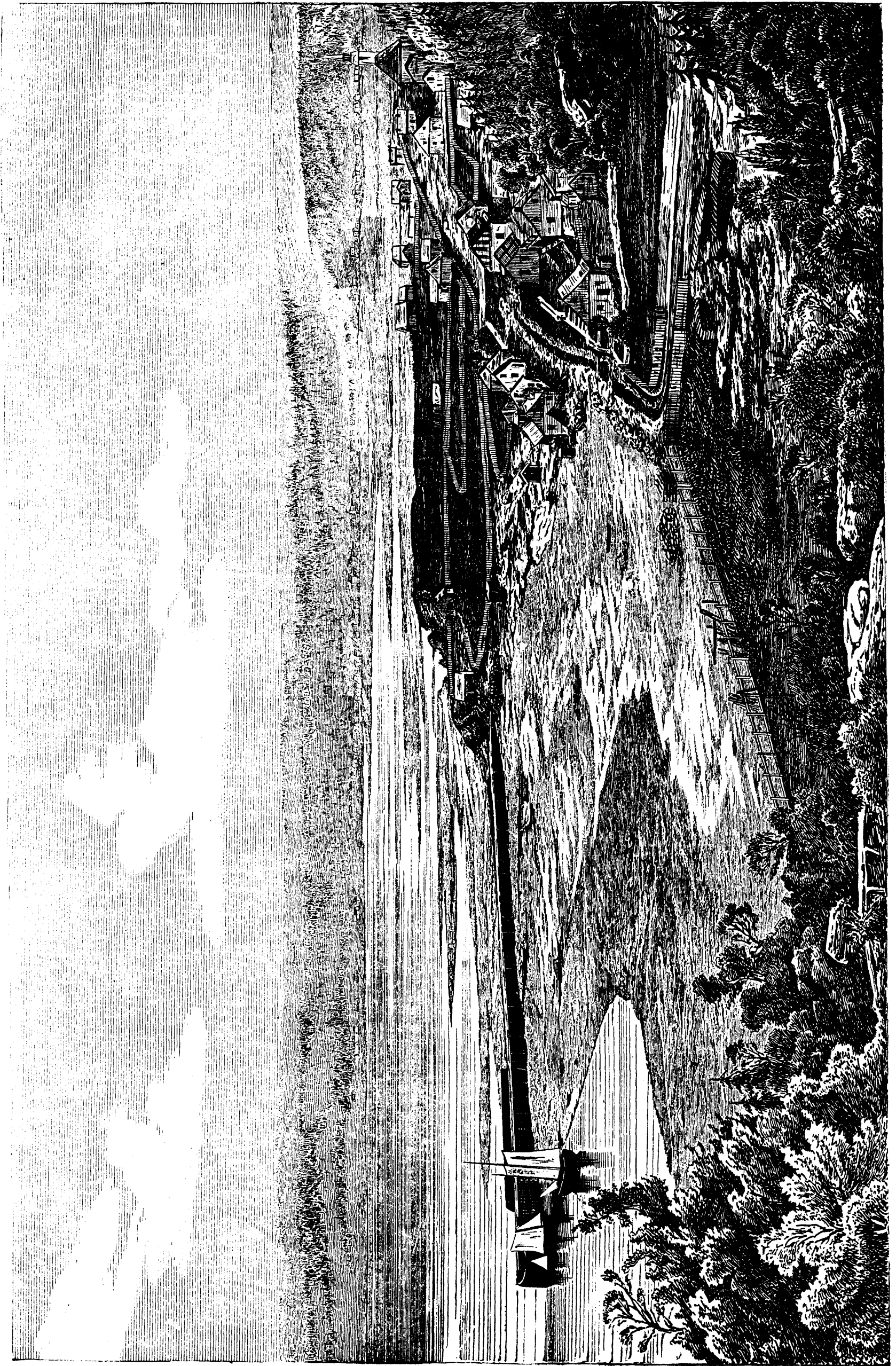
Je dois ajouter que pendant sa vacance il ne distingue pas ses créanciers de ses débiteurs.

J'ai publié de vous dire dans ma dernière chronique que j'avais aperçu, parmi les passagers du *Magnet* qui descendait à Cacouna, notre populaire avocat M. Cassidy. Il était enchanté de tout ce qu'il voyait; il n'était jamais descendu plus bas que Québec. Cédant à la sollicitation et aux conseils de ses amis inquiets sur sa santé, il était décidé, lorsque je suis parti de Montréal, à faire un voyage en Europe. Quelqu'un qui le connaît avait offert de partir qu'il ne se rendrait pas au golfe. Il ne s'est pas trompé; M. Cassidy m'annonça d'un air de triomphe qu'il allait au Saguenay et qu'il espérait de prendre une vacance d'au moins huit jours. Evidemment ce n'est pas l'homme dont je parlais plus haut. Et dire que ce M. Cassidy n'est pas marié! Mais que sert de gagner l'univers et de perdre sa santé quand on n'est pas marié?

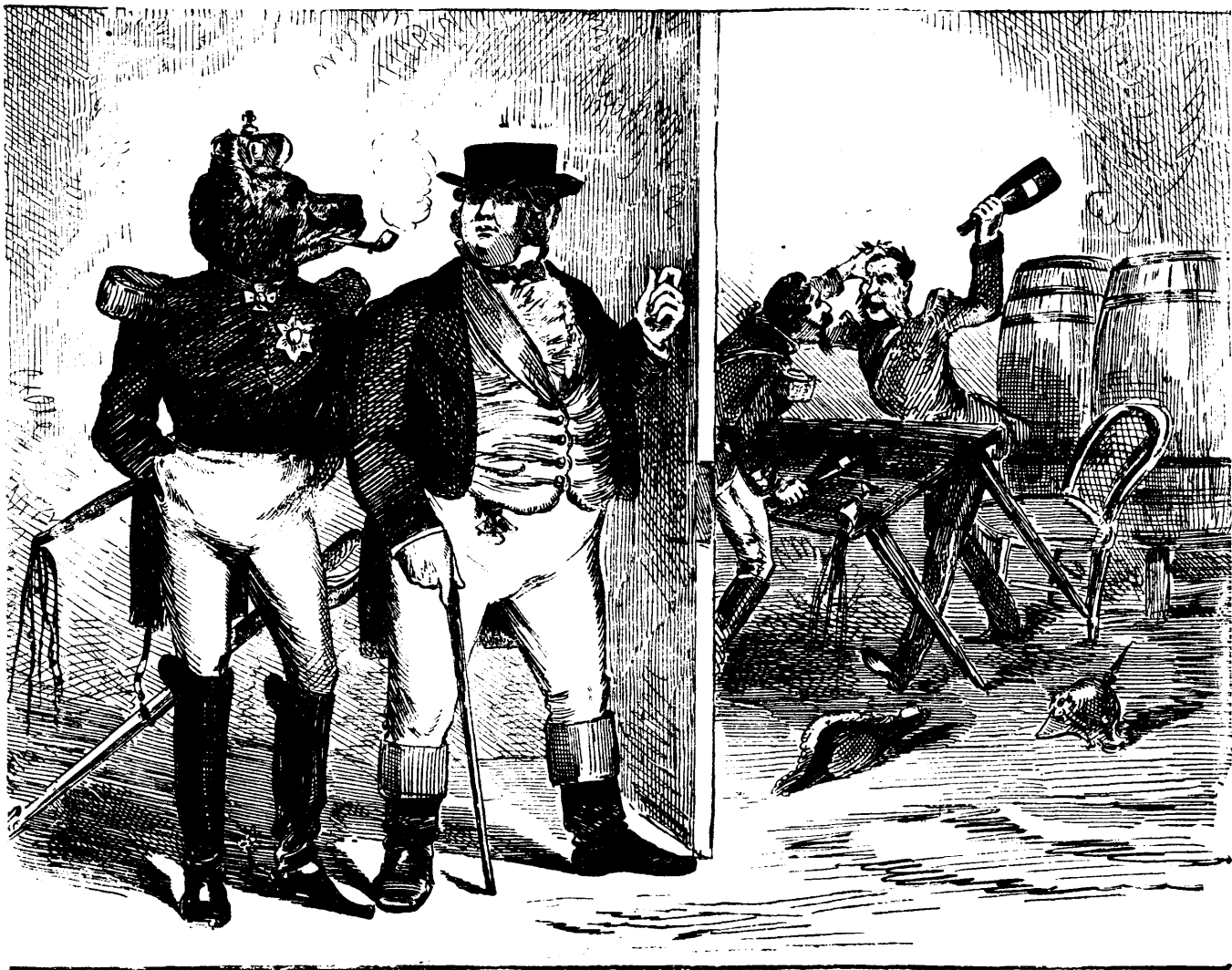
Une pensée me vient. Je suis surpris que les gens paisibles n'aient pas songé à faire une souscription pour envoyer prendre les bains, pendant un mois, les juges, les avocats et les journalistes qui plaident depuis si longtemps l'affaire Guibord. Quel bienfait pour eux et pour le public. Qui sait si ces messieurs ne se seraient pas entendus, pourvu qu'ils eussent oublié leurs discours et leurs écrits. Un comité composé de MM. Royal et Buies, de Montréal, Barthe et Brousseau, de Sorel, Gerin et McLeod, de Trois-Rivières, Eventurel et Fabre, de Québec, aurait pu organiser l'expédition avec succès.

MM. Royal et Buies surtout auraient été d'une grande utilité dans un pareil comité: ce sont des hommes modérés qui auraient mis les gens extrêmes à leur place. J'aurais bien proposé que M. le curé Martel fût de la partie, mais il s'en va en Europe pour discuter avec le cardinal de Angéles et faire condamner les erreurs de mon ami et associé, M. Mousseau.

Si mes suggestions amènent le résultat que je désire, je m'engage à organiser en l'honneur de ces messieurs une ovation magnifique à la Malbaie. La population se rendra au devant d'eux, bannières déployées et musique en tête, (ce seront des violons), les mains pleines de présents. Les jeunes filles, qui sont jolies, leur offriront des bluets, des framboises et des feuilles de varech; et les hommes des loches, des truites et des harengs; le tout sera suffisant pour les faire vivre au moins pendant un mois. Il sera facile de convaincre les gens de la Malbaie que ces sacrifices ne seront rien en comparaison



B A I E D E S H A I H A I — D'après une photographie de Notman — Voir page 251.



JOHN BULL.—“G—d—, que voilà des gens qui font du tapage! Ils troublent tout le voisinage..... Il n'y a plus moyen de vivre tranquille ici..... dites donc, si on appelait la police?”
 LE GRAND CZAR.—“Laissez-les donc se saigner un peu; ça ne nous fera pas de mal.”
 JOHN BULL.—“C'est vrai, les affaires avant tout; il doit y avoir moyen de faire de l'argent aux dépens de ces tapageurs.”

VARIÉTÉS.

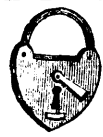
Un gueux des environs de Madrid demandait l'aumône. Un passant lui dit:
 —N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infâme, quand vous pouvez travailler?
 —Monsieur, répondit l'Espagnol, je vous demande de l'argent, et non des conseils.
 Entre deux mendiants:
 —Combien gagnes-tu par jour?
 —Quarante sous.
 —Quarante sous! si j'avais le bonheur d'être aussi infirme que toi, je ne donnerais pas ma journée pour vingt francs.
 Un président de police correctionnelle demandait à un prévenu quel était son état.
 —J'n'en ai pas, répondit celui-ci.
 —Mais, alors, de quoi vivez-vous?
 —Hélas! monsieur le président, je vis de privations.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES,
 ELECTROTYPISTES,
 STEREOTYPISTES,
 GRAVEURS,
 CHROMO ET
 PHOTO-LITHOGRAPHES.
 PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 10, Place d'Armes. } MONTREAL.
 Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.



VOUS trouverez les meilleures GLACIÈRES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CRÈME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTERS, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre.

L. J. A. SURVEYER,
 524 Rue Craig, Montréal.

ETABLISSEMENT EN 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smilie.)
 Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRÉCIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple.
 Montréal, 4 mai 1870. 18ay

LA
 CHAISE - PLIANTE
 et la
 CHAISE-CANAPÉ
 combinées
 EN UNE SEULE,
 BREVETÉE.
 G. M. FANDUWARD ET CIE.,
 283, rue Notre-Dame.
 27af

GEORGE YON,
 PLOMBIER ET FERBLANTIER,
 241, Rue Saint Laurent, —241,
 MONTREAL.
 MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER
 RÉFRIGÉRATEURS
 Constructeur de Fournaises à Air chaud
 POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.
 Toutes commandes exécutées avec soin.
 4 mai. 18az

BONNE NOUVELLE!
 OUVERTURE DE
 L'HOTEL DU CANADA
 RUE ST. GABRIEL,
 MONTREAL.
 \$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.
 Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

C. T. DORION,
 HORLOGER ET BIJOUTIER
 No. 86 RUE ST. LAURENT,
 MONTREAL.

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 28, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARET et PRICE. Montréal, où l'on trouvera de DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.
 Montréal, 4 mai 1870. 18az



AVIS AUX CONTRACTEURS.
 Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème Jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur, à la tête du Canal Lachine.
 Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22 courant, où on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres informations.
 Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque soumission.
 Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.
 Par ordre,
 F. BRAUN, Secrétaire.
 Département des Travaux Publics,
 Ottawa, 13 Juillet 1870. 24f.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE.
 District de Montréal.
 In re PIERRE LORTIE Failli,
 et TANCREDE SAUVAGEAU Syndic.
 SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte
 PIERRE LORTIE
 par MOUSSEAU & DAVID,
 SES PROCUREURS ad litem
 Montréal, 15 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE.
 District de Montréal.
 No. 1144.
 L'AVIS est par le présent donné que Philomène A. Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Herménégilde Viau, maintenant absent de cette Province.
 MOUSSEAU & DAVID,
 AVTS. ET PROCUREURS DE LA
 DITE DAME P. ALLARD.
 Montréal, 4 Juillet 1870.

REDUCTION.
 GLACIÈRES GLACIÈRES
 C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIÈRE.
 A BON MARCHÉ.
 UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.
 GEORGE YON,
 Ferblantier et Plombier,
 No. 241 RUE ST. LAURENT.

CAMPBELL ANGLAIS RAFFINÉ.
 GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS
 A VENDRE PAR
 J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN,
 DISPENSARE DE LA CITE
 Vis-à-vis Mussen,
 252, RUE NOTRE DAME, 252
 MONTREAL. 18z

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE,
 363, RUE STE. CATHERINE,
 (Près de la rue Amherst.)
 Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Broses à Cheveux, Broses à Ongles, Broses à Dents, Broses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc.
 Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.
 JAMES GOULDEN,
 Montréal, 26 mai 1870. 21ss

L. P. DUFRESNE,
 MARCHAND DE
 Montres en or et en argent, Bijouteries, etc.
 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.
 MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS,
 FERBLANTIER ET MARCHAND DE FOELLES
 DE TOUTES SORTES.
 65, RUE ST. JOSEPH.
 (Vis-à-vis l'Hotel Rapin) MONTREAL.
 Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Four-nitures de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude.
 PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS. 18s

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
 Ottawa, 24 Juillet, 1870.
 L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 16 pour cent.
 R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.
 L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN,
 Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.
 TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry.
 ORNEMENTS D'EGLISES,
 Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., etc.
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
 4 mai 1870. 18az

"The Canadian Illustrated News"
 Journal Hebdomadaire
 De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.
 Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an.
 PAR NUMERO..... 0 Centimes.

CLUBS.
 Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20 aura droit à six copies pour l'année.
 Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.
 On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.
 AGENCE GENERALE:
 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1
 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"
 JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
 Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada.
 Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.
 ABONNEMENT..... \$2.50 par année
 Aux Etats-Unis..... 3.00
 Par numéro..... 5 Centimes
 L'envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.
 ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois
 5 Centins " 2me " &c.
 Tous ceux qui ne renouvellent pas le journal seront considérés comme abonnés.
 On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!
 Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manquant d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.
 Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.
 Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.
 Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.